

ÉQUIPE ESG



© PHOTOS : DR

Helena VINES FIESTAS
Responsable
Sustainability
Research & Policy.

David BOUCHOUCHA
Responsable du groupe
Dette Privée
& Actifs Réels.



Contact : david.bouchoucha@bnpparibas.com

Contact : helena.vinesfiestas@bnpparibas.com

ACTIFS SOUS GESTION

7,5 Md€*

(*) montant relatif au Groupe d'investissement Dette Privée & Actifs Réels de BNPP AM, au 31 décembre 2017

EXPERTISES

- prêts immobilier commercial
- prêts aux entreprises
- financement d'infrastructures
- finance structurée

DUE DILIGENCES ESG LORS DE LA PHASE D'INVESTISSEMENT ET VDD

- Les critères ESG sont intégrés de façon systématique dans le processus d'investissement de nos solutions de dette privée. Un premier filtre s'applique, suivi d'une analyse approfondie des projets, avant de définir et implémenter une taxonomie propre à chaque classe d'actifs, qui permet d'affiner l'analyse ESG et d'identifier la contribution ou l'impact énergétique et écologique de chaque sous-secteur, selon une approche qualitative.

ACCOMPAGNEMENT ESG DES PARTICIPATIONS

- L'intégration de facteurs ESG se structure autour de différents axes d'engagement, notamment la contribution à l'amélioration des pratiques ESG des porteurs de projets (ou emprunteurs, sponsors) grâce à un échange pendant la durée de vie de nos financements ; et le suivi annuel de la performance ESG des projets sous-jacents.

DESCRIPTION QUALITATIVE DE LA STRATÉGIE ESG

- Depuis 2002, BNPP AM est un acteur engagé et déploie sa propre politique d'investisseur responsable. Nous appliquons des critères ESG, fondés sur les UNPRI, à l'ensemble de nos gestions collectives, et des politiques sectorielles définies avec le Groupe BNP Paribas afin d'encadrer ou proscrire les investissements dans des émetteurs de secteurs dits controversés. Nos stratégies ISR propriétaires reposent sur l'expertise ESG réunie au sein du Sustainability Centre de BNPP AM, qui a pour mission de développer les meilleures pratiques de marché et de recourir à une méthodologie propriétaire de mesure d'impact environnemental des actifs financés.

CLIMAT

- Notre stratégie d'investissement de lutte contre le réchauffement climatique s'appuie sur 3 piliers :
 - **L'allocation du capital** : afin de le rendre plus compatible avec l'objectif de limiter la hausse des températures à -2°C, nous identifions, mesurons et réduisons notre exposition aux risques liés au réchauffement climatique et offrons des fonds permettant à nos clients de contribuer, via leur investissement, à la transition énergétique.
 - **L'actionnariat responsable** : nous cherchons, via l'exercice de nos droits de vote, à influencer les pratiques et comportements environnementaux et climatiques des entreprises dans lesquelles nous investissons, afin d'améliorer leurs pratiques.
 - **La transparence** : nous rendons publics nos progrès et calculons une empreinte carbone pour 94% des actifs de nos fonds ouverts investis en actions. Ce calcul prend en compte la moyenne des émissions scopes 1 et 2 de chaque émetteur, pondérée par sa capitalisation boursière et le poids dans le portefeuille ou son indice de référence.

